

LES ASTUCES ! & CONSEILS DU TRI

PROPOSÉS PAR LE

SMTD⁶⁵
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

REJOIGNEZ-NOUS !



OÙ DÉPOSER LES TEXTILES, SACS, DRAPS ?

**JAMAIS DANS LE BAC JAUNE
MAIS NE LES JETEZ PAS !
DONNEZ, REVENEZ, RÉUTILISEZ ...
MÊME USÉS, TROUÉS OU ABÎMÉS !**

SAC

CHAUSSURES

LINGE DE MAISON
DRAP, TAIE D'OREILLER, SERVIETTE....

**ROBE, TEE-SHIRT,
JEAN'S, CHAUSSETTES,
LINGERIE, PULL, CHAPEAU,...**



**LES TEXTILES DANS LE BAC JAUNE COÛTENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT,
CAR ILS BLOQUENT LES MACHINES DU CENTRE DE TRI DE CAPVERN
IL FAUT DONC, STOPPER LE TRI, RÉPARER LES MACHINES
ET TRANSPORTER, CES TEXTILES, VERS UN DES SITES DE TRAITEMENT
(UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE OU ENFOUISSEMENT).**